

# Le Case Management pour les entreprises

## Un soutien pour vous et vos collaborateurs

### Une valeur ajoutée pour tous

Notre Case Management pour les entreprises est bénéfique à la fois pour les employeurs et leurs collaborateurs.

#### Employeurs

Les absences de longue durée et leurs coûts qu'elles génèrent représentent d'importants défis pour les entreprises. Notre Case Management élabore avec vous des solutions visant à réduire les heures perdues. Cela a des effets bénéfiques sur la productivité et les finances de votre entreprise. Notre équipe de Case Management peut se targuer d'un solide réseau et d'une expérience de longue date dans les domaines de la santé et de l'intégration professionnelle.

Le Case Management a pour but de permettre aux collaborateurs malades ou accidentés de réintégrer le plus vite possible leur poste de travail. Toutes les activités sont réalisées, coordonnées et surveillées directement par nos spécialistes.

#### Employées et employés

Lorsque des collaborateurs ne travaillent plus pendant une longue période pour raisons de santé, la réintégration est généralement difficile. Plus l'incapacité de travail se prolonge, plus les chances de retour dans le monde du travail diminuent. Notre Case Management garantit un encadrement par un interlocuteur personnel. Les contacts réguliers sont une évidence.

### Voici comment nous procédons

Conjointement avec les personnes concernées, l'équipe met en place des mesures visant à augmenter la capacité de travail et soutenir la santé physique et psychique. Notre suivi englobe l'organisation et l'encadrement des tentatives de reprise ainsi que la coordination avec les employeurs, les prestataires de soins médicaux et d'autres assureurs. De concert avec les médecins traitants et consultants, notre Case Management clarifie la capacité de travail et vérifie les mesures de maintien de l'emploi. Si le retour au poste de travail n'est malgré tout pas possible, un jobcoaching peut être mis en place.

### Ce que nous offrons

- Transparence, confiance et franchise caractérisent notre Case Management.
- Notre soutien n'occasionne pas de coûts supplémentaires pour vous et vos collaborateurs.
- Toutes les informations sont traitées de manière confidentielle. La protection des données est garantie.
- Le conseil et l'encadrement peuvent être prodigués en allemand, français, italien et anglais.

### Nous vous soutenons

Prenez contact avec notre équipe du Case Management si vous supposez que l'incapacité de travail de votre collaboratrice/collaborateur puisse se prolonger au-delà de 20 jours ou si la situation est floue.

Nous sommes à votre entière disposition.